

indices des prix à la consommation

AOÛT 1981

(Septembre 1977 = 100)

Année et mois	Indice général	Alimentation	Boissons et tabacs	Habille-ment	Loyer	Chauffage et éclairage	Aménage-ment et entretien du loge-ment	Trans-ports et commu-nications	Santé et soins per-sonnels	Instruc-tion et loisirs	Variations en % par rapport au			Ancien indice général 1) (sept.66=100)
											mois précédent	mois cor-respondant de l'année précédente	début de l'année	
											100 %	20 %	5 %	
INDICE GENEVOIS														
1980														
Juillet	108,7	114,1	105,9	104,5	104,2	147,2	104,0	107,0	107,9	104,4	0,3	3,0	2,0	185,0
Août	109,0	115,2	106,6	104,5	104,2	140,2	104,0	106,6	107,9	107,1	0,3	3,5	2,4	185,6
Septembre	109,2	115,8	106,6	105,7	104,2	138,6	104,9	106,1	108,0	107,1	0,1	3,2	2,5	185,8
Octobre	109,1	113,8	106,6	105,7	104,2	144,5	104,9	106,8	108,0	107,1	- 0,1	3,3	2,4	185,7
Novembre	110,4	115,1	108,0	105,7	104,6	155,2	104,9	108,0	108,0	109,1	1,2	4,0	3,6	187,9
Décembre	110,7	115,6	108,0	106,9	104,6	154,5	105,5	108,5	108,5	109,1	0,3	4,0	4,0	188,5
1981														
Janvier	111,6	118,8	108,0	106,9	104,6	155,0	105,5	109,0	110,7	109,1	0,8	4,5	0,8	190,0
Février	112,5	119,7	110,0	106,9	104,6	161,5	105,5	109,5	110,7	111,0	0,8	5,2	1,6	191,5
Mars	113,4	121,7	110,0	108,3	104,6	163,6	107,9	109,9	111,5	111,0	0,8	5,7	2,4	193,0
Avril	113,3	120,7	110,0	108,3	104,6	160,9	107,9	110,3	113,7	111,0	- 0,1	5,2	2,3	192,9
Mai	113,4	121,4	111,9	108,3	104,1	157,1	107,9	110,7	113,7	111,4	0,1	4,7	2,4	193,1
Juin	113,9	121,6	111,9	109,7	104,1	160,2	109,1	111,0	114,1	111,4	0,4	5,0	2,8	193,8
Juillet	114,2	122,5	111,9	109,7	104,1	162,2	109,1	112,1	112,5	111,4	0,3	5,0	3,1	194,3
Août	115,4	123,1	113,5	109,7	104,1	170,2	109,1	113,0	112,5	114,9	1,1	5,9	4,2	196,5
Septembre														
Octobre														
Novembre														
Décembre														
INDICE SUISSE														
1980														
Juillet	108,9	117,2	105,7	105,0	101,2	144,4	105,1	107,4	107,8	104,9	0,3	3,3	2,5	183,6
Août	109,6	120,1	106,9	105,0	101,2	137,8	105,1	107,0	107,8	107,7	0,7	4,2	3,2	184,8
Septembre	109,7	120,1	106,9	106,6	101,2	135,5	105,9	106,6	108,1	107,7	0,0	3,8	3,2	184,9
Octobre	109,5	117,0	106,9	106,6	101,2	142,2	105,9	107,4	108,6	107,7	- 0,2	3,6	3,0	184,5
Novembre	110,5	116,3	108,9	106,6	102,9	153,8	105,9	108,3	108,6	108,8	1,0	4,2	4,0	186,3
Décembre	110,9	117,1	108,9	107,4	102,9	153,3	106,6	109,0	108,9	108,8	0,3	4,4	4,4	187,0
1981														
Janvier	112,0	120,8	108,9	107,4	102,9	153,9	106,6	110,0	111,2	108,8	1,0	5,1	1,0	188,8
Février	113,1	122,4	110,3	107,4	102,9	160,3	106,6	110,4	111,2	111,4	1,0	6,0	2,0	190,6
Mars	113,8	124,1	110,3	108,9	102,9	161,8	109,1	110,8	111,4	111,4	0,7	6,3	2,6	191,9
Avril	113,6	122,8	110,3	108,9	102,9	158,2	109,1	111,2	112,7	111,4	- 0,2	5,6	2,4	191,5
Mai	114,6	125,1	112,0	108,9	105,8	154,6	109,1	111,5	112,7	111,6	0,9	6,0	3,4	193,2
Juin	115,4	127,2	112,0	109,7	105,8	157,0	110,1	111,9	113,1	111,6	0,6	6,3	4,0	194,5
Juillet	116,0	128,8	112,0	109,7	105,8	161,2	110,1	112,9	113,8	111,6	0,6	6,6	4,6	195,6
Août	117,8	131,4	114,3	109,7	104,8	170,9	110,1	113,8	113,8	115,4	1,5	7,4	6,2	198,6
Septembre														
Octobre														
Novembre														
Décembre														

1) Obtenu par raccordement des indices genevois et suisse aux anciens indices sur base septembre 1966 = 100.

Remarques : — pour calculer l'indice suisse sur base août 1939 = 100, il faut multiplier l'indice suisse (septembre 1977 = 100) par 380,9, valeur de l'indice sur base août 1939 = 100 à fin septembre 1977, et diviser par 100;

— les indices sont publiés avec une décimale mais ils sont calculés avec 4 décimales, ce qui explique certaines différences entre les taux de variations cités et ceux que le lecteur peut calculer.



SERVICE CANTONAL DE STATISTIQUE GENEVE
DEPARTEMENT DE L'ECONOMIE PUBLIQUE

AOÛT 1981 : HAUSSE MENSUELLE DES PRIX DE + 1,1 % A GENEVE

Après quatre mois de faible progression, l'indice genevois des prix à la consommation enregistre une hausse mensuelle de + 1,1% en août. Celle-ci porte le taux de renchérissement annuel à + 5,9%. Si ce taux reste inférieur à celui qui est constaté pour l'ensemble de la Suisse depuis quelques mois, il dépasse les variations annuelles régulièrement observées dans notre canton depuis l'automne 1975.

La hausse de l'indice d'août résulte principalement de la progression des prix de l'instruction et des loisirs - qui explique les 2/5 de la variation de l'indice -, de la poussée des produits pétroliers - contribuant également aux 2/5 de la hausse de l'indice - et, accessoirement, de la majoration de l'alimentation et des boissons.

Evolution générale

En août, sur les 15 000 prix observés par le SCS, 11,8% ont augmenté depuis le précédent relevé, 3,7% ont diminué et 84,5% sont restés inchangés. Par rapport aux mois précédents comparables, on constate un fort recul de la proportion des baisses de prix sans pour autant que la fréquence des majorations progresse.

Après celle de novembre 1980 (+ 1,2%), la hausse de ce mois est la plus élevée depuis l'automne 1975. Depuis le début de l'année, l'augmentation des prix à la consommation atteint + 4,2% à Genève, soit + 6,4% convertie en rythme annuel. En raison de la persistance de forts taux de renchérissement à l'étranger, de la stabilité moyenne du cours du franc et de l'appréciation du dollar, les prix des marchandises importées jouent en rôle moteur dans l'évolution actuelle de l'indice : depuis le début de l'année, la hausse des marchandises importées atteint + 6,9%, soit + 10,6% en rythme annuel, alors que celle des biens indigènes se chiffre à + 3,3%, soit + 4,9% en rythme annuel. L'augmentation des produits pétroliers explique les 22% de la progression de l'indice en 1981.

Evolution par groupe de dépenses

La progression mensuelle de l'alimentation (+ 0,8%; en un an : + 7,2%) s'explique principalement par les augmentations des fruits (+ 7,9%), des repas au restaurant (+ 2,7%), des conserves de viande et poisson (+ 2,7%), des épices et sauces (+ 2,1%), des confitures et du miel (+ 2,0%) et des potages en sachet (+ 5,4%). D'autres hausses sensibles sont observées sur le café en poudre (+ 1,9%) - dont le prix avait diminué durant trois ans et demi -, les conserves de légumes et de fruits (+ 1,3%), la margarine, les petits pains et la viande (+ 1,1%) - en particulier, de porc (+ 2,0%) et de veau (+ 1,8%) - et le fromage à pâte mi-dure (+ 1,0%). En revanche, des baisses notables portent sur les pommes de terre (- 6,8%), les légumes (- 5,6%) et le sucre (- 1,0%), dont le recul se poursuit (- 6,8%, en trois mois).

La progression trimestrielle des boissons et tabacs (+ 1,5%; en un an : + 6,5%) découle des augmentations des consommations prises au restaurant (+ 2,9%) - en particulier, de la bière (+ 10,2%) -, des eaux minérales (+ 3,2%), du vin blanc (+ 1,8%) - suisse : + 1,6%, étranger : + 2,6% - et du vin rouge du pays (+ 1,6%).

Avec la forte hausse mensuelle du mazout (+ 6,6%; en un an : + 29,9%), le prix de ce combustible atteint un nouveau sommet à Genève et dépasse de 2,5% le prix maximum enregistré en juillet 1979. Cette poussée se situe dans un contexte d'excédents sur le marché libre, de baisse de la consommation intérieure mais d'appréciation sensible du dollar. Sous l'influence du mazout, le groupe chauffage et éclairage augmente de + 4,9% en un mois (en un an : + 21,4%). La hausse mensuelle des transports et communications (+ 0,9%; en un an : + 6,0%) est entraînée par la persistance de l'augmentation de l'essence (+ 3,9% en août). Son prix dépasse de 50,4% - 44 ct par litre - le niveau atteint en août 1978, à la veille du deuxième choc pétrolier.

La progression trimestrielle de l'instruction et des loisirs (+ 3,2%; en un an : + 7,3%) est la plus forte enregistrée depuis septembre 1977, mois de base de l'indice. Elle résulte principalement de la hausse marquée du poste "vacances" (+ 7,5%) - en particulier, des voyages à forfait (+ 16,4%). D'autres augmentations sensibles portent sur les films (+ 2,8%), les représentations de théâtre (+ 2,4%), les machines à écrire et à calculer (+ 2,0%), les appareils de photo (+ 1,9%), les disques et cassettes (+ 1,8%), le papier lettre (+ 1,7%) et les jouets (+ 1,6%).